



*Vivre debout*

## **Appel d'offre**

**Mission faisabilité projet prévention Routière**

***Termes de référence***

**HANDICAP-INTERNATIONAL RECHERCHE :  
UN(E) CHARGE(E) DE MISSION PREVENTION ROUTIERE  
18 jours - dès février 05 – Madagascar**

## CONTEXTE DE LA MISSION DE FAISABILITE

### I. Contexte Pays dit "en Voie de Développement"

L'OMS reconnaît la problématique de la sécurité routière comme un enjeu de santé publique à part entière. Au niveau mondial, les accidents de la route sont la première cause de décès par blessures et le neuvième contributeur en terme de charge de morbidité ou "burden of disease (BOD)<sup>1</sup>". En raison de la démographie, de l'urbanisation et de la motorisation galopantes, le BOD dû aux accidents de la route est projeté comme le troisième contributeur de décès en 2020. En effet, si les tendances actuelles se confirment, le nombre annuel de décès et des incapacités dus aux accidents de la route pourrait augmenter d'ici 2020 de plus de 60 %. La plus grande partie de cette évolution sera le fait des pays du sud qu'ils soient émergents ou en développement.

En 2002, l'OMS estime que les accidents de la route ont généré plus de 1,18 million de morts dans le monde. Les statistiques sur les personnes handicapées suite aux accidents sont peu connues, en particulier dans les pays en développement. Cependant, une estimation grossière donne 5 séquelles invalidantes pour 1 décès.

Si l'on rapporte le nombre de décès au nombre d'habitants, la moyenne mondiale en 2002 se situe à 19 pour 100 000 habitants, avec des disparités régionales importantes allant en moyenne de 28 pour 100 000 en Afrique à 11 pour 100 000 en Europe Occidentale.

L'évolution montre un accroissement du problème dans les années à venir, conjugué à une prise de conscience très faible de la gravité du carnage et des moyens de lutte souvent dérisoires.

Ainsi, nul doute que pour les années à venir, cette problématique est appelée à devenir l'un des défis majeurs de la santé publique au niveau mondial.

### II. Contexte Malgache

Avec une population estimée à 16 millions d'habitants, Madagascar est le pays qui possède le PNB par habitant le plus bas de la région océan indien avec 230 \$. Plus de 70 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (source PNUD Madagascar en 2000). Madagascar ne s'est pas encore rétabli de la période de profonde crise politique traversée en 2002 et qui avait notamment paralysé le pays durant plus de six mois.

Aujourd'hui, le Franc Malgache (FMG) s'est déprécié de près de 100%, le taux d'inflation approche les 30% frappant tout particulièrement les produits de première nécessité, dont le riz base de l'alimentation des Malgaches. Ce contexte est à l'origine d'une aggravation importante de la précarité des conditions de vie, d'une accélération de la paupérisation et d'une dégradation de la situation sanitaire notamment.

Les efforts des pouvoirs publics à Madagascar en matière de sécurité routière sont encore peu connus. Les moyens mis en œuvre pour la sécurité routière reflètent la pauvreté du pays et le peu de prise en compte de ce problème de santé publique au niveau mondial en général. Pourtant les habitants de la Grande Ile côtoient les accidents de la route au quotidien aussi bien en milieu urbain que le long des grands axes dans les zones rurales. Les médias relaient une partie des faits dans leurs bulletins pratiquement chaque jour.

---

<sup>1</sup> : Comme défini dans le Rapport Banque Mondiale de 1993. Le "Burden of disease" que l'on pourrait traduire par l'expression "charge de morbidité" est mesuré en DALY. Le DALY (Disability Adjusted Life Year) permet théoriquement de mesurer sur une même échelle les handicaps et les décès. Pour un problème de santé déterminé, le DALY exprime le nombre d'années perdues additionné à une mesure ajustée des années de vie passée avec un handicap. L'ajustement des années de vie passées avec un handicap est basé sur la sévérité, la durée du problème de santé étudié, ainsi que l'âge et le genre de la personne concernée. Les caractéristiques telles que le statut socio-économique, la race ou le niveau d'éducation ne sont pas prises en compte dans la mesure du DALY. (in « Handicap et Connaissances Collection Technique » voir bibliographie).

Selon les chiffres de la Gendarmerie Nationale Malgache présentés lors de la Journée Mondiale de la Santé en avril 2004 dont le thème était "l'accident de la route n'est pas une fatalité", le nombre total d'accidents en 2003 a été de 1 853 cas faisant 694 morts et 3 387 blessés.

Le nouveau gouvernement accorde une importance capitale aux infrastructures et à la sécurité routière dans son document programme DSRP<sup>2</sup>. "L'aménagement, la réhabilitation, l'entretien périodique et l'entretien courant des infrastructure routières constituent la priorité du gouvernement". Des actions spécifiques sont programmées pour la période 2003-2006 "afin d'améliorer la qualité de service ainsi que le niveau de sécurité des transports routiers".

A partir de ces grandes lignes d'actions esquissées dans le DSRP, Handicap International propose de participer à la réflexion pour une véritable stratégie de sécurité routière pour Madagascar avec un projet visant à prévenir le handicap par un renforcement de la sécurité routière.

Cette démarche nécessite une étude de faisabilité, objet des présents TDR pour valider cette orientation d'action et vérifier les conditions préalables à la rédaction d'un projet.

### **III. Présentation de Handicap International- Océan indien**

Depuis 1986, l'association Handicap International est intervenue dans le domaine du soin aux personnes handicapées en Union des Comores, en République de Madagascar et en République de Maurice.

Depuis respectivement 1997 et 1998, à Madagascar et à Maurice, le Projet Soutien aux Associations de Personnes Handicapées permet aux associations de faire valoir une réelle dimension nationale dans leur pays en mettant en œuvre leurs initiatives internes et des actions de plaidoyer nationales.

Depuis 1997, Handicap International intervient à Madagascar avec les municipalités d'Antananarivo, Toamasina, Toliara et Mahajanga pour soutenir le développement urbain de quartiers défavorisés. Cette expérience pourra apporter une contribution dans le cadre de la définition de stratégies en sécurité routière, par la connaissance des acteurs de la ville et des groupes cibles vulnérables ainsi que des problèmes urbains en général, et par une démarche de développement local visant à créer et à animer un espace de concertation entre les acteurs.

De cette présence de plus de quinze ans, Handicap International a non seulement développé une connaissance accrue du champ du handicap dans la région, mais également un important réseau de partenariats avec des organisations et institutions (Autorités sanitaires et sociales, municipalités et ministères, Centres Hospitaliers, Centre d'Appareillage et de Rééducation, Associations de personnes handicapées, Associations de professionnels, Associations de bénéficiaires, Centres de formation...).

### **IV. Expérience de handicap international dans le domaine de la prévention routière**

Depuis 1999, Handicap International Belgique mène des actions dans le champ de la prévention routière dans le contexte de l'Asie du sud est : au Vietnam, Laos et Cambodge.

Ces projets reposent principalement sur une démarche d'éducation /sensibilisation des populations à risques dans les grandes capitales de ces pays.

Un rapport de synthèse bibliographique a été rédigé dans le cadre de ces actions, en vue d'étudier tous les aspects de la littérature scientifique se rapportant à ce sujet. Il a donné lieu à une publication parue en avril 2003 dans la collection technique de Handicap International Belgique, sous le titre "La problématiques des accidents de la route dans les Pays en voie de Développement".

---

<sup>2</sup> : DSRP : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, élaboré par le gouvernement du Président Marc Ravalomanana avec le concours des grands bailleurs du pays et une consultation de la société civile. Ce document fait figure actuellement de programme politique national.

## **OBJECTIFS DU POSTE**

Se reporter en complément au chronogramme en page 6 qui indique l'implication attendue du chargé de mission dans le cadre de l'étude proposée ( ligne "expert extérieur")

### **Objectif de l'étude**

Le chargé de mission participera à la première phase de la mission d'étude dont l'objectif général est de définir un positionnement stratégique des partenaires sur le thème de la prévention routière et d'élaborer un nouveau projet

### **Objectifs spécifiques**

Le chargé de mission proposera une méthodologie et appuiera la formation de partenaires pour la réalisation d'une étude de la problématique des accidents de la route sur Madagascar

Cette étude devra permettre de :

Définir les axes d'une stratégie d'intervention pluriannuelle pour les partenaires concernés

Identifier les partenaires et les bailleurs potentiels

Rédiger un concept paper et élaborer des pistes concrètes d'actions opérationnelles (cadre logique)

Définir un chronogramme pour 2005

### **Résultats attendus**

Une étude est réalisée

Suite à l'étude : (hors cadre contexte mission spécifique du présent appel offre) :

La stratégie pluriannuelle d'intervention des partenaires est définie dans un document de positionnement stratégique

Les acteurs de la Sécurité routière sont connus

Des partenaires et bailleurs potentiels pour un futur projet sont clairement identifiés

La trame d'un document de projet est rédigé

Un cadre logique est rédigé

Un chronogramme pour 2005 est proposé

### **Méthodologie proposée**

Le chargé de mission devra proposer une méthodologie permettant :

- le recueil systématique des données disponibles (questionnaires auprès des différents services concernés, PV police, témoignages, statistiques...)

- la réalisation d'une enquête terrain permettant de compléter les données recueillies

### **Partenaires Pré Identifiés**

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive. Elle sera complétée au cours de l'étude.

Partenaires Institutionnels : Vice Primature, Ministère des Transports, Ministère des Travaux Publics, Ministère de la Santé, Gendarmerie et Police Nationales, Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique (Office de l'Education de Masse et du Civisme)

Partenaires issus de la Société Civile, assurances automobiles, association ALF, syndicat des transporteurs, usagers de la route...

Bailleurs: OMS, UE, BM

## **PROFIL RECHERCHE**

- général : santé publique, épidémiologie
- spécialiste prévention routière appliqué aux PVD (ou non).
- connaissance et réalisation d'enquêtes en santé publique
- expérience projet développement au sein d'un Organisme de Solidarité International

## **CONDITIONS**

330 euros/ jours + billet avion

Par ailleurs, le chargé de mission bénéficiera des ressources suivantes :

- . recrutement d'un expert en prévention routière, consultant national
- . mise à disposition d'un enquêteur chef d'équipe, de 3 groupes de 2 animateurs pour la réalisation des enquêtes.
- . déplacement et logistique bureau assuré par bureau programme HI Madagascar

## **DUREE**

Mission prévue sur 18 jours à partir de Mi-février  
cf. Chronogramme proposé page suivante

## **DOSSIER**

- CV
- Proposition d'intervention (cf. paragraphe Méthodologie)

**Chronogramme de l'étude :**

Déroulement de l'étude	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Semaine 6
Etapes :	Préparation + Formation		Enquête* + suivi		Compilation des données	analyse
Expert extérieur	■					
Consultant national	■		■	■	■	■
Chef d'équipe		■				
Enquêteurs		■				
Référent technique HI					■	

\* : L'enquête se déroulera sur Tananarive mais aussi sur la route nationale 2 vers Tamatave, sur la route nationale vers Antsirabe et sur la route national vers Tsiroaromandidy. Les 3 équipes composées de deux enquêteurs relieront ces points en s'arrêtant deux jours sur des sites intermédiaires.

**Merci d'adresser votre proposition sous Réf. [KCPrevRTMada](#) dès que possible à :**

**HANDICAP INTERNATIONAL**  
**14, avenue Berthelot**  
**69361 LYON CEDEX 07**  
**Ou par Email : [accueilrh@handicap-international.org](mailto:accueilrh@handicap-international.org)**  
*Merci de ne pas téléphoner*

**Pour les ressortissants suisses, merci d'adresser votre candidature à :**

**HANDICAP INTERNATIONAL**  
**11, avenue de Joli-Mont**  
**CH – 1209 GENEVE**  
**Ou par Email : [higeneve@compuserve.com](mailto:higeneve@compuserve.com)**  
*Merci de ne pas téléphoner*